**Wilaya de la Région de Casablanca-Settat**

**APPEL A MANIFESTATION D’INTERET**

**Sélection des prestataires de services pour la mise en œuvre du programme régional d’appui à l’entreprenariat au niveau de la région de Casablanca-Settat**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase de l’Initiative Nationale pour le Développement Humain, la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat lance le programme 3 intitulé « Amélioration des revenus et insertion économique des jeunes » qui compte contribuer à la croissance inclusive et à l’augmentation des revenus chez les jeunes.

L’objectif global de ce programme est de promouvoir l’entreprenariat chez les jeunes dans la région de Casablanca-Settat, à travers la mise en place d’un mécanisme d’accompagnement technique et financier dans les étapes de pré et post création des entreprises.

Au-delà de l’objectif global de révéler le potentiel de création d’entreprises pérennes chez les jeunes, le programme 3 ambitionne à travers l’axe d’appui à l’entreprenariat de mettre en place une approche pilote de déploiement et de convergence des différents programmes publics d’appui à l’entreprenariat, en recrutant **des acteurs associatifs** **professionnels**, qui cibleront directement les bénéficiaires et leur fourniront un appui technique et/ou financier de qualité adapté à leurs besoins avec une procédure de suivi-évaluation. La population ciblée comprend des personnes physiques de nationalité marocaine, résidentes dans la région de Casablanca-Settat, âgées de 18 à 45 ans, porteuses d’une idée de développement d’une activité économique viable.

Cette approche pilote se concrétise selon deux étapes:

1. ***Etape 1 :*** ***Accompagnement technique au stade de pré-création***par des activités de sensibilisation ciblées et un appui individuel aux porteurs d’idées en vu de lancer des projets économiques viables ;
2. ***Etape 2 :*** ***Accompagnement technique et financier au stade de post-création*** pour les porteurs de projet ayant effectivement créé une activité économique en vue d’assurer la viabilité de cette dernière.

L’accès aux services offerts dans le cadre de l’Axe, sera également renforcé par la mise en place à terme, d'une plateforme numérique qui permettra aux bénéficiaires d'accéder à des informations à différentes étapes du processus, et de soumettre leur candidature entièrement en ligne.

Afin de répondre aux objectifs de l’axe d’appui à l’entrepreneuriat - du programme 3 de l’INDH - objet de cet appel à manifestation d’intérêt, les Préfectures, Préfectures des arrondissements et Provinces relevant de la Région Casablanca-Settat **(Préfecture de Casablanca et de Mohammedia, Préfectures des arrondissements de :**

**Casablanca Anfa, Al Fida Mers Sultan, Ain Chock, Hay Hassani, Ain Sebâa, Moulay Rachid, Sidi Benoussi, Ben M’sik, Moulay Rachid; Provinces : Settat, El Jadida, Berrechid, Benslimane, Sidi Bennour, Mediouna et Nouaceur)** bénéficieront d’un appui à l'entrepreneuriat dont l’objectif est de sensibiliser et accompagner un nombre défini de jeunes porteurs d’idées ou de projets.

Les critères de sélection de ces associations sont :

* Une existence légale de l’entité et une expérience, d’au moins 3 ans dans le domaine d’accompagnement à l’entreprenariat, au Maroc de préférence ;
* La disponibilité des états financiers des deux dernières années ;
* La connaissance du territoire de la Région de Casablanca-Settat et ses potentialités économiques ;
* La capacité de fournir des services effectifs de proximité aux bénéficiaires avec la présence physique dans chaque territoire ciblé ;
* La capacité de déployer les moyens adaptés aux jeunes en situation de vulnérabilité (issus de milieux défavorisés, de parents en situation de précarité, quartiers difficiles, les femmes vulnérables et les personnes à besoins spécifiques, etc).

Les détails de ces critères ainsi que des obligations des associations sont prescrits dans les termes de référence à retirer auprès de la coordination régionale INDH relevant de la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat.

Pour plus d’informations, les associations peuvent prendre contact avec la coordination régionale INDH relevant de la wilaya de la région de Casablanca-Settat ou adresser un courrier électronique à l’adresse mail suivante : [**aachchak@casablanca.ma**](mailto:aachchak@casablanca.ma).

Les associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, **au plus tard le 10 septembre 2020 à 15h30**, au Bureau d’ordre de la Wilaya de Casablanca-Settat.

**Wilaya de la Région de Casablanca-Settat**

Préfecture de Casablanca